

# LES AIDES QUI EXISTENT POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO !

## Le Coup de Pouce Vélo

Un dispositif mis en place par le gouvernement afin d'encourager la pratique du vélo dans le cadre du déconfinement.



### *Le Coup de Pouce Réparation*

**Vous pouvez bénéficier d'une prime pouvant aller jusqu'à 50€**, par vélo, qui sera directement appliquée sur votre facture.

Vous trouverez sur ce site une carte qui recense les réparateurs référencés.  
<https://coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/faire-reparer>

Pour bénéficier de cette prime, vous devez :

- Prendre rendez-vous avec le réparateur référencé de votre choix ;
- Vous rendre chez votre réparateur référencé avec votre vélo ;
- Apporter un justificatif d'identité ;
- Préciser au moment de votre inscription vos nom, prénom, date et lieu de naissance, code postal de résidence et numéro de téléphone portable ;
- Vous munir de votre téléphone portable car un code SMS vous sera envoyé.

### *Le Coup de Pouce Remise en Selle*

Vous pouvez bénéficier de la **prise en charge d'une séance d'accompagnement à l'usage du vélo** (prise en main, circulation, itinéraire adapté, etc.) au sein d'un réseau de vélo-écoles référencées pour cette opération. La liste des vélos-écoles sera prochainement disponible sur :

<https://www.coupdepoucevelo.fr/auth/particulier/remettre-en-selle>

## La Prime vélo électrique

Un dispositif financé par « PrimeEnergie.fr », un acteur du marché des primes énergie, dans le cadre des Contrats d'Economie d'Énergie (CEE).

Vous pouvez bénéficier d'une prime, **allant de 30€ à 60€** (en fonction de vos revenus) pour l'achat d'un vélo électrique.

Pour bénéficier de cette prime, vous devez :

- Faire une demande via ce site internet avant de commander votre vélo  
<https://www.primeveloelectrique.fr/demande-prime-velo/>
  - Acheter votre vélo électrique
  - Compléter et signer votre dossier (devis signé, facture, justificatif de revenus et une pièce d'identité) en ligne.
- Une fois votre dossier validé, vous recevrez votre chèque dans un délai de 4 semaines.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Juliette Grolée à [mobilites@enclunisois.fr](mailto:mobilites@enclunisois.fr)